

N°2023-12-55

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 8 Votants : 8	Date de la séance : 04 décembre 2023 Date de la convocation : 29 novembre 2023
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande - M. SAVOYE Marc	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Objet : Validation de la convention d'entente de la MAM

Vu la délibération n° 2023-06-30 de la commune de Vauxrenard autorisant M. Le Maire à signer la convention d'Entente intercommunale entre les communes d'Emeringes et Vauxrenard pour la création d'une maison d'assistante maternelle

Vu la délibération n° 2023-06-32 de la commune de Vauxrenard élisant les 3 représentants titulaires et les 3 représentants suppléants dans la commission de l'entente intercommunale

Vu la délibération n°2023-19 de la commune d'Emeringes élisant 3 représentants titulaires et deux représentants suppléants dans la commission de l'entente intercommunale

Considérant la réunion du 10/10/2023 entre les représentants d'Emeringes et Vauxrenard de la commission de l'entente intercommunale,

M. le Maire propose de valider la convention d'Entente intercommunale entre Emeringes et Vauxrenard pour la création d'une maison d'assistante maternelle.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** la convention d'Entente intercommunale entre Emeringes et Vauxrenard pour la création d'une maison d'assistante maternelle.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que sus dits.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

